

Couzou : Vœux du 20 janvier 2017

Au nom des conseillers municipaux et au mien, nous tenons à vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, ce qu'il y a de meilleurs pour cette nouvelle année 2017.

Je vais retracer en grandes lignes les points marquants de l'année passée. Je ne reprendrais pas dans le détail de ce qui a été diffusé dans notre journal de fin d'année.

En ce qui concerne les programmes terminés :

- La fin de la tranche 3 d'enfouissement route de Rocamadour, la pose des candélabres et le raccordement télécom,
- L'enfouissement des réseaux du hameau de la Pannonie,
- Le cache conteneur de la Pannonie qui avait posé des problèmes avec l'ABF l'an passé. Cette fois ci nous avons trouvé un terrain d'accord,

En ce qui concerne les programmes en cours :

- La révision de la carte communale : nous avons payé un peu plus de la moitié sur les 11600€. Une subvention de 25% devrait nous être accordée au moment du solde. La phase de diagnostic et de présentation est terminée. Le 6 février, donc dans quelques jours, le cabinet URBADOC chargé du travail nous présentera le travail avec les zones qui sont retenues. La signature de cette révision a été posée il y a deux ans. Nous entrons maintenant dans le temps qui nous amènera à l'enquête publique,
- L'aménagement de la mairie : commencée depuis plus d'un an se poursuit à petits pas. Faire réaliser ce travail par des artisans a un coût important. Nous n'avons pas d'autre choix de le faire en interne. Malheureusement malgré les appels, peu de volontaires. Actuellement la réfection des sanitaires et le bureau dit du Maire sont terminés. Dans ce dernier une bibliothèque y a été installée, elle doit accueillir les livres que nos concitoyens nous donnent régulièrement. Dans la salle du conseil, nous avons dû en implanter une autre dédiée spécifiquement à la bibliothèque du département. J'en profite pour vous encourager à venir chercher des livres récents autant pour adultes que pour les enfants. A chaque permanence il est possible d'y accéder. Si nous avons des sorties faibles nous risquons de ne plus être un lieu de dépôt.
- Suite aux problèmes de consommation d'eau importante détectée à la mairie, en début 2016, il a été décidé de poser deux compteurs à l'extérieur. Actuellement un seul est en fonction l'appartement n'étant, jusqu'ici, n'étant pas différencié donc les consommations à notre charge. Nous allons voir comment rectifier cette anomalie.
- Programme AD'ap, c'est à dire d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les minis rampes de la mairie sont en place, le parterre devant les sanitaires à refaire car la surface pas assez grande. L'absence du cantonnier a différé cette réalisation.
- Radar pédagogique : depuis la mise en place il n'a fonctionné que 2X3 semaines. Retour aujourd'hui et pose la semaine prochaine, le cantonnier devant revenir.

Pour 2017

- Poursuite de la rénovation de la mairie au niveau de la salle du conseil avec le démontage des anciens placards et le sol pour lequel il faut trouver une solution. Le gros morceau sera le bureau d'accueil car tout est à revoir. Il n'est ni pratique pour le travail ni pour la confidentialité quand c'est nécessaire. Le mobilier sera changé et les lieux redistribués. Les revêtements muraux refaits. Un poste informatique sera installé en « libre » pendant les heures d'ouverture.
- AD'ap le lavabo des sanitaires extérieur doit être refait car pas accessible et une poignée correcte posée sur la porte. Au foyer la colonne du lavabo doit être ôtée et des points d'appui posés près du WC. Nous devons niveler devant l'église.

- L'amélioration de l'éclairage public. Les anciens points lumineux seront tous remplacés par les mêmes que dans le bourg : l'investissement représente 12000€. J'avais inscrit cette opération en TEPCV au Parc mais nous venons d'apprendre qu'il n'a pas été retenu car ne générant pas 50% d'économie : nous avons eu tort d'anticiper... De ce fait nous perdons 70% d'aide. Les luminaires étant commandés nous devons les poser.
- La continuité de la carte communale telle que décrite plus haut.
- Pose d'un columbarium de 6 cases dans le cimetière pour un coût de 2660€, une aide DETR de 25% a été sollicitée,
- Nous devons avoir des points d'eau en cas d'incendie, tous les 400m avec une réserve minimum de 30 m3 qui peut être reconstituée. Des tubes doivent être installés pour le puisage. Cinq en seront pourvus. Le montant est de 5875€, une aide DETR de 30% a été demandée.
- Le lac de la Pannonie route de Rocamadour sera refait en interne de la communauté de communes. Sur les 6000€ au total une participation de 2100€ nous sera demandée. Une demande DETR de 30% a été sollicitée.

Tout ne pourra être réalisé et nous verrons au moment du budget les possibilités avec des choix à faire.

- Reste le réel problème de la maison Bouscarel qui n'est toujours pas résolu. Que faire de cette maison ? Nous avons des choix à faire en tant que conseillers bien que nous soyons, pour la plupart, étrangers à cette acquisition. Soit nous en faisons notre deuil et la laissons en l'état, soit nous envisageons une restauration lourde avec les aides conséquentes qui nous permettraient de supporter le coût. La vente est anecdotique et nous amènerait à ne rien avoir en retour si ce n'est de clore le crédit.
- Recensement : au précédent, les chiffres étaient de 113 habitants. Le résultat de l'an passé nous en attribue 96 ... Maintenant nous devons sérieusement nous atteler à la tâche pour essayer de remonter sérieusement la pente. La carte communale est un moyen important qui peut contribuer à redynamiser Couzou car nous avons que peu de maisons potentiellement disponibles. Il est primordial d'accueillir des habitants permanents, seuls pris en compte dans les recensements. Pour cette année, ce sont les chiffres de 2014 qui servent de base, à savoir 101 plus 4 comptés à part (étudiants,...). En-dessous du seuil de 100 habitants les conseillers seront au nombre de 7 au lieu de 11. Si ce n'est pas grave en soi, il faut penser que les finances seront elles aussi attelées à ce nombre.
- Communauté de communes : nous sommes toujours à CAUVALDOR mais nous devrions au prochain conseil réaffirmer notre choix pour aller vers la cause et Labastide Murat. Cette communauté existe toujours, le référé ayant suspendu l'arrêté de la Préfète.

Si nous avons connu la joie en 2016 de marier Eliane et Michel, nous avons eu à déplorer des disparitions parmi les proches. Patrick Berthau du Barry et Odet Bazalgues figure connue même si nous ne l'avions vu ces dernières années. Cette semaine j'ai appris que le 10 janvier M FABRE André Olivier est décédé il était né en 1925, issu de la Pannonie.

Après cette année passée et les projections de la nouvelle, il me reste à vous remercier pour votre présence et comme toute assemblée qui se respecte, de conclure en vous invitant au nom du conseil à manger la galette des rois et boire le verre de l'amitié.

Le 20 janvier 2017